

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 28 octobre 2021

Saisie de 221,42 kg de cannabis par la brigade d'Hendaye

Le dimanche 24 octobre 2021, les agents de la brigade d'Hendaye sélectionnent un véhicule utilitaire avec une personne à bord.

Le chauffeur indique arriver de Madrid et se rendre en Allemagne.

La visite du moyen de transport met le service en présence d'un chargement composé de cartons et d'éléments mobiliers (chaises, poufs). L'ouverture de cartons volumineux sur lesquels est représenté un dessin de salon de jardin permet la découverte de cartons floqués de la mention "fragile" qui renferment à leur tour des sachets plastiques thermo-soudés contenant 180.42 kg d'herbe de cannabis et 41 kg de résine de cannabis.

Cette saisie des douaniers d'Hendaye fait suite à une série de 14 autres contentieux réalisés par la brigade depuis le 15 septembre et élève la quantité de cannabis saisie durant cette période à près d'1,3 tonne.

Elle montre le rôle clé joué par l'administration des douanes et son savoir-faire dans la lutte contre les trafics de stupéfiants.

Bertrand Bernard, chef du Pôle Action Economique :
07 72 72 68 34 – bertrand.bernard@douane.finances.gouv.fr